

Les infos

Vendredi 5 août 2011



TRES EN-DESSOUS DES ATTENTES

Les résultats semestriels sont tombés dans un contexte de panique des marchés et d'annonce de plan massif de suppression d'emploi dans le secteur bancaire hors de nos frontières. Les résultats du T2 ne sont pas mirobolants, comme on s'y attendait, mais ils ont confirmé que les promesses faites aux marchés ne pourront pas être tenues. Notamment les objectifs de retour à un ROE de l'ordre de 15% en 2015 que nous avons contesté car cette promesse économiquement improbable, était lourde de risques pour satisfaire l'actionnaire. Cela concerne encore plus particulièrement la BFI laquelle, naguère habituée aux gros ROE, se retrouve quasi à égalité avec le réseau. Mais quelles leçons tire l'entreprise de ces résultats «très en-dessous des attentes» pour reprendre la terminologie des évaluations ? Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est parce que le personnel n'est pas bon. D'où cette vague de licenciements à SGCIB pour « insuffisance professionnelle » au nom de l'impératif de rentabilité (motif qui n'a rien de personnel pourtant mais tendrait plutôt vers la justification économique). Et les RH de tordre dans tous les sens la lettre même de l'article 26 de la Convention Collective pour y trouver un nouveau sens contractuel. Toute mobilité qui traîne étant bien la preuve de l'inefficience du salarié. Cette conception eugéniste de l'entreprise a eu beau ne

jamais avoir fait ses preuves quelque part et être plutôt connue pour ses dégâts humains et son insuffisance économique, il n'en reste pas moins que ce sont des dizaines de salariés qui sont frappés. Licenciés pour LEUR insuffisance au nom des nouvelles normes Bâle III, ou de la crise grecque, ou de la conjoncture, avec ce que ça suppose de craintes pour ceux sur qui les gouttes ne sont pas encore tombées, et de bassesses exigées des exécutants. Côté direction, officiellement, à ce jour, il n'y a et n'aura pas de plan de licenciements collectifs ...

AUX CALENDES

Nous étions convenus, début Juillet, de revenir sur la question d'un accord social de groupe. Imposer partout des normes sociales, au lieu de se contenter d'exploiter sous d'autres cieux les infinies richesses du Far-West social, c'est ce que tous les délégués présents au Comité d'Entreprise Européen du 7 Juillet ont réclamé. Ça crédibiliserait d'autant plus le langage qui veut qu'il n'y ait pas de travail qui parte à Bangalore ou Bucarest. Las, alors que des discussions s'étaient déjà tenues mais patinaient, le président a sifflé la fin de la partie, disant ne pas y croire. Il fut ensuite relayé de façon plus expéditive par la DRH Groupe qui, au délégué de la CGT proposant de prendre pour base les normes sociales européennes, a répondu «l'Europe est allée trop loin». Ben mon colon, que doit-elle penser du Code du Travail ou de la Convention Collective ?! On sait bien qu'il y en eut un pour dire au peuple un jour que l'esprit de jouissance l'avait emporté sur l'esprit de sacrifice, le côté sentencieux de la formule n'en fait pas une bonne référence pour autant. Et puis on sait ce que ça a donné, ce n'est en tout cas pas ce qui va nous empêcher de continuer à construire un travail en commun avec nos homologues des implantations SG en Europe.



CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT